

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Analyse et politique économique

- Université de Nantes

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Analyse et politique économique (APE)* a pour objectif de former des spécialistes en économie intervenant dans les domaines du développement durable, du développement local et de la protection sociale.

Le master se compose en première année de deux parcours : un parcours *Analyse économique (APE-AE)* et un parcours *Economie et gestion publique (APE-EGP)*. Ils se déclinent en deuxième année en trois spécialités :

- La spécialité *Evaluation économique du développement durable (E2D2)* qui forme aux métiers de chargés d'études économiques, et qui propose également un parcours recherche laissant la possibilité aux étudiants de poursuivre leur cursus universitaire en doctorat.
- La spécialité *Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales (GOPAS)* qui forme aux métiers de la gestion et du management d'organisations sociales.
- La spécialité *Economie du développement local et de l'emploi (EDLE)*. Cette spécialité a été fermée à la rentrée de septembre 2015.

Le master est organisé en formation initiale classique et est accessible à des professionnels en reprise d'études (formation continue).

La formation se déroule exclusivement à l'Institut d'économie et de management de Nantes - Institut d'administration des entreprises (IEMN-IAE) à Nantes.

Synthèse de l'évaluation

Le master *Analyse et politique économique* est une formation qui présente un intérêt certain mais dont le positionnement doit être reprecisé au sein du champ *Droit, économie, gestion*.

La construction du cursus est cohérente avec les objectifs de la formation et le type de diplôme délivré. Elle permet, à la lecture des maquettes pédagogiques, une spécialisation progressive des étudiants dès la licence 3 *Economie et gestion* parcours *Analyse économique*. La faiblesse du cursus vient d'un manque apparent d'articulation des parcours de première année de master (M1) et des spécialités proposées en deuxième année de master (M2) qui conduisent à des métiers de l'économie et de la gestion.

Cependant, le master présente un positionnement clair dans son environnement académique et professionnel. Le master est fortement ancré dans le milieu socio-économique local par le biais de l'insertion professionnelle des diplômés au sein des collectivités locales, d'organismes de protection sociale et des acteurs économiques locaux. Le master bénéficie du support du laboratoire de recherche (Laboratoire d'économie et de management de Nantes-Atlantique - LEMNA) avec des enseignants-chercheurs impliqués. Toutefois, une offre de spécialités de master concurrentes existe au niveau régional.

La composition de l'équipe pédagogique est relativement équilibrée entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels. L'équipe pédagogique coordonne et pilote le master de manière dynamique et efficace tout en intégrant les forces et faiblesses de l'offre de formation actuelle.

Néanmoins, le master souffre d'un manque d'attractivité. Les effectifs sont fluctuants depuis 2011 en première et deuxième années de master. Les effectifs moyens sont de 46 étudiants en première année et de 49 étudiants en deuxième année de master. En première année, une tendance significative à la baisse de 50% est observée. En deuxième année, le nombre d'inscrits moyen est de 14 étudiants par spécialité à l'exception de la spécialité *Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales* avec 22 étudiants. Par ailleurs, la fidélisation des étudiants est difficile entre la licence

et les deux années du master pour toutes les spécialités. Les taux de réussite sont satisfaisants, 81% en moyenne sur la période.

Les taux d'insertion professionnelle à moins de 6 mois sont très variables selon les spécialités (57% pour la spécialité *Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales*, 87% pour la spécialité *Economie du développement local et de l'emploi*, 100% pour la spécialité *Evaluation économique du développement durable*). Par contre, l'enquête à 30 mois fait ressortir un bon taux d'insertion pour les trois spécialités (en moyenne 91,5%). Ces statistiques sont à relativiser compte tenu du nombre faible de répondants aux enquêtes, qui incluent également les poursuites d'études en doctorat. Les débouchés professionnels correspondent, en partie seulement, aux métiers ciblés par la formation.

Points forts :

- L'adossement du master à la recherche est fort et est cohérent avec les exigences du cursus universitaire développé.
- L'ancrage du master au sein du milieu socio-économique constitue un point fort du master.
- Des pratiques pédagogiques variées d'acquisition des compétences permettent la construction progressive du projet professionnel de l'étudiant (projet tuteuré, stage, mémoires, conférences).
- Le pilotage de la formation est assuré par une équipe pédagogique de qualité, bien ancrée dans les réseaux professionnels.
- Les spécialités sont adossées à des thèmes porteurs et d'actualité.

Points faibles :

- Les effectifs en diminution soulèvent la question de l'attractivité de la formation et de sa visibilité.
- Le manque de lisibilité du cursus et des métiers visés pénalise la pérennité de l'offre de formation.
- Le suivi des diplômés est irrégulier et ancien.
- Le nombre d'acteurs professionnels impliqués dans les enseignements et les projets reste faible dans la spécialité *Evaluation économique du développement durable*.
- La dimension internationale est peu développée.
- Le suivi de l'acquisition des compétences est peu développé.
- Les jurys sont annuels et donc non conformes au principe de semestrialisation.
- L'usage du numérique dans l'enseignement est relativement marginal.

Recommandations :

Le master *Analyse et politique économique* propose une offre de formation bien ancrée au sein du milieu socio-économique local et fortement adossée à la recherche. Cependant, il connaît un réel problème d'attractivité qui appelle des actions nécessaires pour améliorer le positionnement et la visibilité de cette formation ainsi qu'une réflexion sur la poursuite d'études vers ce master des étudiants du parcours *Analyse économique* de la licence *Economie et gestion*.

En ce qui concerne le positionnement du master, il s'avère nécessaire de développer des collaborations entre formations et composantes dans un ensemble plus large (université de Nantes et Communauté d'universités et d'établissements - COMUE) pour mutualiser des formations et accentuer les passerelles entre la première année et la deuxième année de master. Par ailleurs, il faudrait s'appuyer sur les compétences en sciences de gestion et en droit des enseignants-chercheurs des différents établissements composant la COMUE pour accroître la visibilité de la première année du master. Enfin, il pourrait être profitable de développer une dimension européenne et internationale dans certains enseignements.

En ce qui concerne la visibilité, il conviendrait d'augmenter le nombre de manifestations à caractère professionnel en adéquation avec les objectifs de chaque spécialité et en veillant à impliquer les étudiants des deux années du master. Il faudrait également définir des modalités de suivi des étudiants plus régulières et entrer dans une démarche organisée

d'acquisition des compétences pour donner une dimension plus professionnelle à la formation. Enfin, il est nécessaire de mettre en place un suivi régulier des diplômés pour attester de l'adéquation entre l'offre de formation et les métiers ciblés.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les trois spécialités sont complémentaires dans l'acquisition de compétences relatives à la théorie économique, l'évaluation des politiques publiques, la conduite de projets, les outils statistiques et les cours transversaux en droit et gestion. Elles se différencient par leur thématique, les outils et les compétences enseignées dans chaque spécialité pour répondre au mieux aux exigences professionnelles des métiers et organismes ciblés.</p> <p>L'organisation de la structure des enseignements prévoit une spécialisation progressive des étudiants depuis la licence <i>Economie et gestion</i> parcours <i>Analyse économique</i>. Néanmoins, un manque de lisibilité du cursus, des cours très spécialisés en deuxième année de master vers des secteurs professionnels ciblés et une concurrence régionale forte affaiblissent le master.</p> <p>Ainsi, la spécialité <i>Economie du développement local et de l'emploi</i> a été fermée à la rentrée 2015 pour afficher une seule spécialité <i>Evaluation économique du développement durable</i>. En effet, les deux spécialités sont construites pour mener à une spécialisation et à une professionnalisation dans deux domaines de l'économie différents mais complémentaires (développement durable et développement local et emploi).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Les trois spécialités de master bénéficient d'avantages distincts tenant à leurs spécificités.</p> <p>La spécialité <i>Evaluation économique du développement durable</i> est adossée au laboratoire de recherche et bénéficie donc d'un encadrement scientifique qui bénéficie aux étudiants de la voie professionnelle.</p> <p>La spécialité <i>Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales</i> est plus professionnalisante, elle fait donc intervenir de nombreux professionnels dans son offre de formation ce qui permet un lien très fort avec l'environnement professionnel.</p> <p>La spécialité <i>Economie du développement local et de l'emploi</i> est une formation adossée au milieu socio-économique local qui lui permet de s'implanter relativement facilement.</p> <p>Le master est étroitement lié par l'ancrage à la recherche aux fédérations de recherche (FR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) auxquelles le laboratoire est affilié (FR CNRS Institut universitaire mer et littoral (IUML) et FR CNRS Travail) ou d'établissements publics de recherche organismes accueillant des chercheurs (Organisation de coopération et de développement économiques - OCDE, Institut national de la recherche agronomique - INRA,...), des acteurs locaux du développement économique (conseil régional, Chambre de commerce et d'industrie - CCI, ville de Nantes et agglomération nantaise) et des entreprises engagées dans le développement durable et les énergies renouvelables (EDF-EN, GDF-Suez, Valorem,...)</p> <p>Les spécialités <i>Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales</i> et <i>Evaluation économique du développement durable</i> sont originales par rapport à l'offre régionale existante. Toutefois, des formations concurrentes existent à Rennes (université de Rennes 1 et Ecole des hautes études en santé publique) pour les trois spécialités du master. De plus, les universités d'Angers et de Bretagne Occidentale proposent deux spécialités concurrentes à la spécialité <i>Economie du développement local et de l'emploi</i>. Cela pourrait expliquer les effectifs faibles de ces formations et la problématique de l'attractivité.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est composée principalement d'enseignants-chercheurs en sciences économiques de l'IEMN-IAE (5 Professeurs des universités (PU) et 9 Maîtres de conférences (MCF)) auxquels s'ajoutent un Professeur agrégé (PRAG) du second degré et des professionnels en nombre très variable selon les spécialités. Un bon équilibre est maintenu entre enseignants-chercheurs et professionnels pour les spécialités <i>Gestion des</i></p>

	<p><i>organismes de protection et d'assurances sociales</i> et <i>Economie du développement local et de l'emploi</i>.</p> <p>Pour la spécialité <i>Evaluation économique du développement durable</i>, les professionnels sont en charge uniquement de quelques conférences. En effet, la prédominance des enseignants chercheurs (avec alternance des corps MCF et PU respectivement en M1 et en M2) est privilégiée pour assurer un parcours recherche.</p> <p>Les parcours de master 1 et les spécialités de master 2 sont pilotés par des enseignants-chercheurs à l'exception de la spécialité <i>Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales</i> où la responsabilité pédagogique est partagée avec un intervenant vacataire professionnel du secteur.</p> <p>La coordination de l'équipe est efficace en raison du rattachement des enseignants chercheurs à l'IEMN-IAE.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont fluctuants depuis 2011 en première et deuxième années de master avec une tendance significative à la baisse en première année de master (50% sur la période de référence). Le nombre d'étudiants inscrits en première année de master était de 40 en 2010, de 68 en 2012 et de 38 en 2014. Le nombre moyen d'étudiants en deuxième année de master est de 13 pour la spécialité <i>Evaluation économique du développement durable</i>, de 14 pour la spécialité <i>Economie du développement local et de l'emploi</i>, et de 22 pour la spécialité <i>Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales</i>.</p> <p>Peu d'étudiants de licence <i>Economie et gestion</i> parcours <i>Analyse économique</i> poursuivent en master <i>Analyse et politique économique</i>. S'ajoute une déperdition des étudiants entre la première année et la deuxième année de master pour toutes les spécialités sur la période de référence (40% à 79%), ce qui soulève le problème de l'attractivité de la formation.</p> <p>L'équipe analyse cette baisse au regard de la lisibilité et de la cohérence des formations. Il faut aussi questionner la concurrence entre les formations de l'université et au sein de la COMUE. La taille des groupes (inférieure à 15 étudiants) ne permet pas d'assurer la pérennité de la formation à l'exception de la spécialité <i>Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales</i> qui a vu son effectif augmenter sensiblement en 2014-2015.</p> <p>Les taux de réussite sont satisfaisants, 81% en moyenne sur la période, avec un taux proche de 90% pour les spécialités <i>Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales</i> et <i>Economie du développement local et de l'emploi</i>. Le nombre d'étudiants en thèse de sciences économiques augmente (2 inscrits en 2013 et 5 inscrits en 2014).</p> <p>Les taux d'insertion professionnels à moins de 6 mois sont satisfaisants en moyenne mais cependant très variables selon les spécialités (87% pour la spécialité <i>Economie du développement local et de l'emploi</i>, 100% pour la spécialité <i>Evaluation économique du développement durable</i> et 57% pour la spécialité <i>Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales</i>). L'enquête d'insertion professionnelle à 30 mois fait ressortir un taux moyen de 90% pour les trois spécialités. Ces différents taux sont à relativiser compte tenu du faible nombre de diplômés ayant répondu aux enquêtes.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche occupe une place centrale au sein du master. Le master <i>Analyse et politique économique</i> est adossé au LEMNA et permet aux étudiants de la spécialité <i>Evaluation économique du développement durable</i> de disposer d'un ancrage pour les projets de thèses.</p> <p>Le master s'appuie sur une formation à la recherche et par la recherche avec un nombre élevé d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation, un module d'initiation à la recherche dès la première année de master avec la rédaction d'un mémoire de recherche en économie pour le parcours <i>Analyse économique (APE-AE)</i>, des stages de recherche, un nombre croissant d'étudiants en doctorat d'économie avec un financement doctoral (2 en 2013 et 5 en 2014), un mémoire de recherche y compris pour les parcours plus professionnalisants, l'organisation de manifestations scientifiques et la mise en place de convention de recherche.</p>

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation se caractérise par l’animation de conférences thématiques et les cours assurés par les intervenants professionnels, l’organisation d’un carrefour des métiers de la protection sociale, et des projets transversaux en groupes sur une problématique de développement local. Ces actions sont particulièrement développées dans les spécialités <i>Economie du développement local et de l’emploi</i> et <i>Gestion des organismes de protection et d’assurances sociales</i>.</p> <p>Les intervenants professionnels assurent 15% des enseignements de première année et 45% des enseignements de deuxième année pour les spécialités <i>Economie du développement local et de l’emploi</i> et <i>Gestion des organismes de protection et d’assurances sociales</i>. La spécialité <i>Evaluation économique du développement durable</i> compte en nombre plus d’intervenants professionnels mais qui assurent moins d’heures (23%).</p> <p>Il existe également un séminaire professionnel hebdomadaire commun à deux spécialités (<i>Economie du développement local et de l’emploi</i> / <i>Evaluation économique du développement durable</i>) axé sur la découverte des métiers de la filière.</p> <p>Des partenariats sont développés avec des organismes publics de recherche ou des collectivités locales/territoriales (OCDE, Institut français de recherche pour l’exploitation de la mer (IFREMER), INRA, Direction régionale de l’environnement, de l’aménagement et du logement des Pays de Loire) pour faciliter l’acquisition de compétences professionnelles.</p> <p>Les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) sont de bonne qualité même si certains métiers affichés peuvent paraître abstraits pour un étudiant.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation met l’accent sur la rédaction de rapports, de mémoires et le développement de projets appliqués en groupe. L’équipe pédagogique assure un suivi régulier des étudiants dans le cadre de ces projets.</p> <p>Un stage obligatoire est exigé en deuxième année de master (3 à 6 mois) pour les parcours professionnels pour les trois spécialités. Il reste facultatif en première année de master. L’encadrement est assuré par un binôme enseignant universitaire et professionnel. L’évaluation du stage porte à la fois sur l’acquisition des méthodes de recherche, des compétences techniques professionnelles et des compétences communicationnelles.</p> <p>Le stage donne lieu à la rédaction d’un mémoire de fin d’études et d’un rapport de stage co-encadré par un enseignant universitaire et un professionnel. Il fait l’objet d’une soutenance orale devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs du domaine.</p>
<p>Place de l’international</p>	<p>La dimension internationale du diplôme est faible. Elle se résume à quelques cours de spécialité en anglais et l’accueil d’étudiant étrangers via Campus France ou Erasmus.</p> <p>En première année de master, l’anglais est obligatoire et une deuxième langue vivante au choix est optionnelle (allemand ou espagnol) dans le parcours <i>Analyse économique</i>. En deuxième année de master, il existe un cours d’anglais spécialisé (54 heures) mutualisé entre la spécialité <i>Evaluation économique du développement durable</i> et <i>Economie du développement local et de l’emploi</i>. En revanche, il n’y a pas de cours d’anglais pour la spécialité <i>Gestion des organismes de protection et d’assurances sociales</i>.</p> <p>Il faudrait renforcer la thématique comparée de certaines matières comme le cours de droit comparé.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite</p>	<p>La première année de master se situe dans le prolongement de la licence <i>Economie et gestion</i>, parcours <i>Analyse économique</i> de la licence 3, mais semble moins cohérente avec le parcours <i>Economie d’entreprise</i>. Ce point est d’ailleurs soulevé par les porteurs de la formation.</p> <p>Le recrutement en première année de master n’est pas sélectif. La deuxième année du master intègre les étudiants de première année et des admissions parallèles sont prévues pour les différentes spécialités en fonction des prérequis demandés dans chaque parcours (étudiants ingénieurs et masters d’autres universités équivalents à la première année du master <i>Analyse et politique économique</i>). Elles représentent 50% des effectifs de master 2 (soient en moyenne 27 étudiants sur les 49</p>

	<p>étudiants inscrits en deuxième année de master <i>Analyse et politique économique</i>).</p> <p>Les étudiants de droit ou d'administration économique et sociale (AES) ont la possibilité d'intégrer la première année du master <i>Analyse et politique économique</i> parcours <i>Economie et gestion publique</i> ou la spécialité de deuxième année de master <i>Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales</i> en raison de la pluridisciplinarité de ces parcours.</p> <p>Le rapport entre le nombre de dossiers reçus et le nombre de dossiers retenus est satisfaisant pour les trois spécialités (1 dossier sur 3 est retenu, avec une augmentation du nombre de candidatures étrangères pour la spécialité <i>Evaluation économique du développement durable</i>). Le recrutement des étudiants est plus local et régional pour la spécialité <i>Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales</i>.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'usage du numérique est faible dans les enseignements. Il se résume à l'utilisation de la plateforme électronique de l'université de Nantes et des salles informatiques pour l'application de logiciels statistiques et économétriques.</p> <p>Le master est proposé en formation initiale classique. Il est ouvert à la formation continue avec un nombre constant d'étudiants en reprise d'études (environ 5 chaque année pour les spécialités <i>Economie du développement local et de l'emploi</i> et <i>Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales</i>).</p> <p>Des parcours professionnels en deuxième année de master sont organisés pour les trois spécialités et un parcours recherche pour la spécialité <i>Evaluation économique du développement durable</i>.</p> <p>Les modalités d'enseignement restent classiques : cours en présentiel, examen écrit, rapport en groupe, soutenance.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Dans la plupart des cas, en première année de master, un examen final écrit est prévu lors de session d'examens en fin de semestre. Certains cours sont en partie évalués en contrôle continu. En deuxième année de master, l'évaluation se fait à la fin de chaque cours sur la base d'une épreuve proposée par l'enseignant (oral, écrit, dossier), parfois un dossier suivi d'une soutenance.</p> <p>Le jury se réunit une seule fois par an : fin mai pour le jury de première année et fin septembre pour le jury de deuxième année. Il ne semble donc pas y avoir de semestrialisation des études ce qui n'est pas conforme aux dispositions régissant les masters.</p> <p>Les crédits ECTS (<i>European credits transfer system</i>) sont capitalisables et délivrés par unité d'enseignement (UE) conformément aux descriptifs des fiches RNCP.</p> <p>Les crédits accordés sont proportionnels au volume horaire associé à chaque unité d'enseignement. Un nombre important de crédits est attribué au mémoire de recherche, à la soutenance et au rapport de stage</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi et l'acquisition de compétences se fait notamment au travers du contrôle continu, des projets en groupes, des rapports, des mémoires de recherche et lors de la soutenance de fin d'année.</p> <p>Des mutualisations de cours sont en place. En première année de master, deux unités d'enseignements sont communes aux deux parcours du master <i>Analyse et politique économique</i> soient 136 heures (évaluation économique, économie industrielle et politiques publiques). Une mutualisation d'une unité d'enseignement (48 heures) existe entre les étudiants de première année de master parcours <i>Economie et gestion publique</i> et ceux de l'Institut à la préparation à l'administration générale (IPAG). En deuxième année de master, le seul cours mutualisé est celui en anglais (54 heures) entre la spécialité <i>Evaluation économique du développement durable</i> et <i>Economie du développement local et de l'emploi</i> (qui depuis la rentrée 2015 ont fusionné).</p> <p>Il n'existe pas d'autres dispositifs de suivi et d'acquisitions des compétences. Le supplément au diplôme n'est pas fourni en annexe.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés n'est pas assez formalisé et régulier au sein de l'équipe pédagogique. La dernière enquête réalisée par le Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) de l'université de</p>

	<p>Nantes porte sur la promotion 2011. D'après cette enquête, le taux d'insertion professionnel à moins de 6 mois est de 100% pour la spécialité <i>Evaluation économique du développement durable</i>, 87,5% pour la spécialité <i>Economie du développement local et de l'emploi</i> et seulement de 57,2% pour la spécialité <i>Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales</i>. Respectivement, les taux d'insertion à 30 mois sont de 85,8%, 100% et 88,9%.</p> <p>Il faut cependant prendre avec précaution ces résultats car les taux de réponse aux enquêtes de 2011 sont faibles et parfois non représentatifs selon les spécialités (78% de taux de réponses pour la spécialité <i>Evaluation économique du développement durable</i> dont la moitié des répondants sont en doctorat, 67% pour la spécialité <i>Economie du développement local et de l'emploi</i> et seulement de 53% pour la spécialité <i>Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales</i>).</p> <p>Selon l'enquête, les postes occupés correspondent relativement aux objectifs de la formation avec seulement 33% à 50% d'emplois stables. Ces postes sont parfois déconnectés des métiers ciblés décrits dans les fiches RNCP pour les spécialités <i>Economie du développement local et de l'emploi</i> et <i>Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales</i> (chargé de clientèle banque assurance, manager commerce, gestionnaire analyste, conseiller commercial prévoyance et santé).</p> <p>Un projet de création d'un réseau d'anciens est en réflexion.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement propre au master <i>Analyse et politique économique</i> a été créé en 2013-2014. Sa composition et ses objectifs sont clairs et conformes aux attributions du conseil (bilan de la formation et amélioration de l'offre de formations en adéquation avec les débouchés professionnels). Il se réunit une fois par an.</p> <p>Les enseignements font l'objet d'évaluation en fin de cours par le biais de questionnaires complétés par des réunions entre étudiants et responsables pédagogiques.</p>

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation du Master : analyse et politique économique

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Il n'y aura pas d'observation pour cette formation.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY